



N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N°30/CPMPSS/17

SEANCE DU 25/07/2017

Point : Examen du rapport d'évaluation des offres techniques corrigé conformément aux observations du Bailleur de Fonds relatif à la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott.

L'an deux mille dix sept et le Mardi 25 Juillet à douze heures, la Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point :

Mode de passation : AOI

Financement : FSD

Autorité contractante : Ministère de la Santé/UGP-CHACHN

Examen du rapport d'évaluation des offres techniques corrigé conformément aux observations du Bailleur de Fonds relatif à la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre d'Hémodialyse à Nouakchott.

Décision : La Commission constate la prise en considération des observations du Bailleur de Fonds et approuve le rapport d'évaluation corrigé sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Dr Doudou SALL / Membre CPMPS
- Enouar Sadatt Ould YARBA / Membre CPMPS
- Sidi Cheikh Naji AWANE / Membre CPMPS
- Ahmedou Ould TOURAD / Membre CPMPS
- Mohamed Bodde Ould Cheikh SIDIYA / Membre CPMPS, Rapporteur de la S/C d'analyse

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 25 Juillet 2017.